

ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL
POUR LES ELECTIONS SENATORIALES-CONSEIL MUNICIPAL DU 20/06/2014

Etaient présents : **M.FAREZ- M.GUEGUEN- Mme FELBACQ-M.FLICOTEAUX- M.BARDOUX- M.GOGUILLON- Mme LEFEBVRE-M.SANDRON -Mme GUERIN- Mme SEZILLE- Mme CORDELETTE- M.KOSCIELNIAK- Mme HÉLIN**
Absents excusés : Mme PORTEMER, M.MOUVIER, Mme LAVALLARD, Mme HEDOUX, M.DEVAULX, M.LEGRAND
Pouvoirs : Mme LAVALLARD à M.BARDOUX// Mme PORTEMER à M. GUEGUEN // M.DEVAULX à M.GOGUILLON

VOTE DE 5 DELEGUES TITULAIRES ET DE 3 DELEGUES SUPPLEANTS

Vu le décret n°2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs;

Vu la circulaire préfectorale en date du 10 juin 2014;

Le maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal présents les plus âgés et les plus jeunes à l'ouverture du scrutin: 20 juin 2014.

Monsieur Jean KOSCIELNIAK et Madame FELBACQ Françoise
Madame GUERIN Dominique et Madame SEZILLE Delphine

Monsieur Didier GOGUILLON est désigné secrétaire.

La présidence du bureau est assurée Monsieur le Maire.

Les candidatures enregistrées:

Liste « Jean FAREZ » :

Titulaires :

-Jean FAREZ
-Françoise FELBACQ
-Yves GUEGUEN
-Aline PORTEMER
-Jean KOSCIELNIAK

Suppléants :

- Pascale LEFEBVRE
- Dominique FLICOTEAUX
- Corinne HÉLIN

Le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des sénatoriales. Après l'enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants:

-Nombre de bulletins: 16
-Bulletins blanc ou nuls: 1
-Suffrages exprimés 15

Ont obtenu:

-Liste « Jean FAREZ » : nombre de voix 15

Sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales ; Jean FAREZ, Françoise FELBACQ, Yves GUEGUEN, Aline PORTEMER, Jean KOSCIELNIAK

Représentants suppléants:

Après dépouillement, les résultats sont les suivants:

-Nombre de bulletins: 16
-Bulletins blanc ou nuls:
-Suffrages exprimés 16
-Liste Jean FAREZ nombre de voix 16

Sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales : Pascale LEFEBVRE, Dominique FLICOTEAUX, Corinne HÉLIN